

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE

une analyse de Frédéric Jacquemin

**NOVEMBRE
2006**

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE

par Frédéric Jacquemin

Depuis plus de dix ans, un impressionnant arsenal de mesures visant la relance économique et la résorption du chômage s'est développé en Région bruxelloise : contrats de quartier, contrats de sécurité, quartiers d'initiative, contrats de noyaux commerciaux, fonds pour la politique des immigrants, sociaal impulse fond, insertion sociale et autres fonds structurels européens (Urban, Objectif 2...). Ces actions sont destinées autant à requalifier les personnes (à travers des formations ad hoc) qu'à redynamiser la ville et ses quartiers, notamment à travers des projets tels que les centres d'économie locale. Implantés dans des zones « sensibles », ceux-ci offrent des locations à prix modéré à de jeunes entreprises et leur proposent un « coaching » afin de renforcer leur chance de survie dans un environnement de plus en plus difficile. Depuis leur création, il y a 6 ou 7 ans, ces centres ont généré 350 emplois directs. S'il est indéniable que ces démarches tendent vers une amélioration, leurs impacts restent limités face aux tendances lourdes qui régulent l'économie mondiale. Comparés au déclin de l'emploi industriel (assemblage automobile, petites manufactures) qui affecte Bruxelles, cette contribution ne pèse pas très lourd dans la balance globale. Toutefois, si le résultat quantitatif peut paraître modeste, il est important de comprendre que ces pôles ont avant tout une fonction de laboratoires et de vitrines pour ces quartiers. L'objectif principal consiste à redonner une image positive et attractive à des zones défavorisées. Cette démarche contribuera, à terme, au redéploiement économique de la ville dans son entièreté.

Le modèle de la ville créative

Fait intéressant, de nombreuses entreprises hébergées par ces centres sont actives dans le secteur des industries culturelles. Ainsi, l'ACB Factory, dans le quartier de la gare du Midi, accueillera à partir de 2007 des entreprises audiovisuelles et des agences de médias. Dans le centre ville, le centre d'entreprise « Dansaert » est occupé par des PME travaillant dans le domaine du graphisme, de la mode, du webdesign et par divers métiers d'artisanat. Sur le plan sociologique, ces nouveaux pôles ont sensiblement modifié la composition sociale des quartiers en y introduisant des nouveaux profils socioprofessionnels. Ce phénomène de « culturisation » des quartiers est décrit - et préconisé - par

des urbanistes, sociologues et économistes s'inscrivant dans le courant de pensée dit de la « ville créative ». Celle-ci prophétise que seules les villes « créatives » seront aptes à gagner la guerre économique imposée par la mondialisation.

Cette théorie offre un certain nombre d'outils et d'exemples encourageant les pouvoirs publics, mais également les acteurs de la société civile et les entreprises privées à mutualiser leurs efforts pour construire, ensemble, une ville créative. Les contours théoriques de cette ville idéale restent assez flous : les démarches rigoureuses (collecte de données, recherches de longue haleine) étant souvent mélangées à des préceptes marketing fumeux. Cependant, l'intérêt de cette approche se situe davantage dans sa capacité à inspirer un grand nombre de spécialistes et de consultants. Ceux-ci identifient les cas de « meilleures pratiques » des villes créatives, en isolant les composantes les plus innovantes afin de les dupliquer, moyennant les aménagements nécessaires, dans un autre contexte urbain. Ils font florès aujourd'hui auprès des édiles de cités souhaitant se resituer sur la carte mondiale, Barcelone étant sans doute l'exemple le plus emblématique de ce courant.

Conçus initialement pour pallier le déclin industriel dans les tissus urbains et suburbains, ces modèles se sont adaptés *mutatis mutandis* aux évolutions macroéconomiques. Récemment, ils se sont donnés pour mission de faire participer les villes à l'économie de la connaissance ou au « capitalisme cognitif » selon la terminologie utilisée par certains auteurs.

Pour réussir, les cités contemporaines se doivent d'attirer et de retenir une main-d'œuvre très prisée dont la fonction économique est de créer de nouvelles idées, de nouvelles technologies, du nouveau contenu. La concentration et la rétention de ce capital humain deviennent l'enjeu de fond de la concurrence métropolitaine. En effet, pour ces profes-

sionnels hautement qualifiés, le choix d'un lieu de vie est déterminant, non seulement pour les plaisirs qu'il procure, mais également pour l'activité innovatrice qu'il rend possible. Dès lors, il ne s'agit pas uniquement d'offrir aux investisseurs des infrastructures modernes et des zones franches, mais aussi et surtout un biotope favorable aux modes de vie de producteurs à haute valeur ajoutée. R. Florida baptise ce nouveau profil socioéconomique de «classe créative»¹. Selon lui il s'agit non pas d'un groupe ou d'une couche sociale, mais bel et bien d'une classe, au même titre que la classe bourgeoise et la classe prolétaire dont Marx a examiné les attributs au XIXe siècle. Grâce à un travail taxinomique impressionnant, il isole des indices-clés selon lesquels la présence de cette classe peut être identifiée : par exemple, l'index « gay », l'index « Bohémien », l'index de « diversité » ethnique, etc. Ainsi, les villes-phares de l'économie actuelle devraient comporter un pourcentage élevé de bohémiens, de gays, d'intellectuels, d'artistes et de musiciens, à côté des ingénieurs, des gestionnaires et des scientifiques.

Qu'en est-il de Bruxelles à ce sujet ?

Une étude récente², réalisée dans le cadre du projet Micro-nomics³ organisé par un collectif d'associations, essaie d'établir en quoi, le constat bien connu selon lequel Bruxelles est une ville riche même si elle n'est pas une « ville de riches » est fondé. Elle met en lumière quelques faits sur la situation de la région bruxelloise :

- après Londres, Bruxelles est la région/ville la plus riche d'Europe en termes de PNB par habitant ;
- Bruxelles se situe en bon rang dans les lieux de prédilection pour des investissements économiques en Europe ;
- la ville regorge d'institutions internationales (Institutions européennes, OTAN, Benelux, Eurocontrol, etc.) qui emploient des milliers de fonctionnaires et attirent des centaines d'agences, lobbys, réseaux, fédérations, etc. ;
- En 2005, plus de 2.000 firmes internationales, centres de coordination et autres y avaient implanté leur siège.

D'autres particularités ont attiré notre attention. Bien que la région bruxelloise forme le plus grand bassin d'emploi du pays (650.000 postes), on observe un taux de chômage important (22%) dans la population bruxelloise. Parmi les 19 communes de l'agglomération, on compte les deux communes les plus pauvres de Belgique (Saint-Josse et Saint-Gilles). Pour chaque euro produit à Bruxelles, seul 0,29 euro revient dans la poche des Bruxellois, ce qui en fait le ratio le plus bas pour toutes les régions d'Europe (la moyenne européenne est de 0,64 euro par euro produit). Outre la paupérisation des habitants et la dichotomie de plus en plus franche entre usagers de la ville et ses habitants, on constate également la faiblesse politique de Bruxelles, et ce, à plusieurs niveaux. Sur le plan constitutionnel, le rapport de force entre entités fédérées ne joue pas en faveur de Bruxelles et de la redistribution des ressources fédérales. On constate en outre

un décalage entre le nombre de personnes qui habitent à Bruxelles et ceux qui, formellement, détiennent le droit d'y voter et d'exercer des mandats⁴. Sur le plan de l'emploi, les populations allochtones vivant à Bruxelles souffrent de manière récurrente de discrimination négative malgré les efforts soutenus des pouvoirs publics et de centaines d'associations pour pallier cette inégalité patente.

Sur ces constats, malheureusement, la théorie de la ville créative a peu de choses à dire. Selon cette théorie, la vitalité de l'offre culturelle, la présence d'artistes, de gays, etc. n'ont de sens que parce qu'elles produisent un climat favorable à la créativité de la nouvelle économie. L'esprit de création, singulièrement valorisé par les pouvoirs politique et économique reste cependant très peu rentable pour ceux dont il constitue le mode de vie. À Bruxelles, comme partout en Europe, la majorité des artistes vivent du chômage, d'aides familiales ou d'expédients divers, la plupart du temps, illégaux⁴. Et si les investissements culturels peuvent paraître considérables dans le cas de certaines villes (Barcelone, Bilbao,...), ils sont essentiellement affectés à la construction d'infrastructures spectaculaires dont les retombées économiques profitent principalement aux entreprises immobilières. Les emplois créés pour leur fonctionnement sont, pour l'essentiel, sous-payés et renforcent la précarité du secteur culturel. Totalement indifférent aux inégalités qui se cachent derrière le rideau, l'entertainment est en train de s'imposer comme solution miracle pour la rénovation de la ville. La culture-spectacle prend le pas face au potentiel politique, participatif et critique de la production culturelle. Il est frappant de constater à quel point les références et implicites idéologiques se rapportant au spectacle affectent l'urbanisme contemporain; qu'il s'agisse des idées de la ville créative, des programmes architecturaux « cinématographiques » de Rem Koolhaas, ou de « l'event-city » cher à Bernard Tschumi.

Une question de points de vue

Dans leur souci d'exhaustivité, les penseurs de la « ville créative » ont également souligné le rôle majeur joué par « l'industrie de la nuit » dans l'attractivité d'une cité. L'économie plus ou moins informelle des bars, de la prostitution, de la drogue, des clubs échangistes et les zones clandestines qu'elle alimente contribue de manière significative au côté sulfureux tant recherché par la classe créative. Cet épisode dans la lecture des thèses de Florida, nous a fait penser au film de Godard « Deux ou trois choses que je sais d'elle ». Le spectateur suit le parcours d'une jeune femme durant l'été 66 à Paris. Marina Vlady y incarne cette femme au foyer qui, pour acheter de petits extras pour la famille, pratique la prostitution à temps partiel. Dans le titre, « elle » se réfère à la fois à l'héroïne et à la métropole dans laquelle elle évolue. Godard donne le rôle principal du film à deux personnages : la femme et la ville, l'une étant le miroir de l'autre. C'est tout

autant Paris qui se prostitue et se déshumanise que le personnage joué par Marina Vlady.

En tant qu'artiste, Godard prenait une position éthique et esthétique forte lorsqu'il présentait la ville comme un corps prostitué dont on se sert et dont on ignore qu'une âme y habite. Il parlait de prostitution alors que le registre de langage dans lequel nous nous exprimons nous force à dire, à l'instar de B. Massart, que « selon les points de vue, Bruxelles peut être vécue comme une enclave pour les habitants les plus défavorisés ou comme une zone franche pour les personnes (habitant ou non) qui en tirent avantage⁵ ». L'idée du film avait germé suite à la lecture d'une enquête, publiée dans *Le Nouvel Observateur* de cette année 1966, quelques mois avant le tournage du film, sur les effets induits par les mutations des grandes villes sur la population française. Espérons que l'étude et le projet *Micronomics* puissent à leur tour inspirer d'autres auteurs dans le futur.

Notes

1 - R. Florida, 2002, *The Rise of the Creative Class*, Basic Books, New York.

2 - B. Massart, 2006, *La microéconomie à la conquête de l'espace public*, Agence Alter. Les données chiffrées qui suivent proviennent de cette source.

3 - Projet lancé par les asbl Citymined et Alteri, *Micronomics* vise à étudier et renforcer le rôle joué par les initiatives économiques, sociales et culturelles à l'échelle locale. Cfr <http://www.citymined.net>

4 - Il convient d'être prudent sur ce sujet important et délicat. L'étude *Micronomics* avance que 30 % des habitants n'ont pas le droit de vote. Ce pourcentage résulterait en partie de la forte présence de ressortissants étrangers (26,58% de la population bruxelloise contre une moyenne nationale de 8,21%) et de sans-papiers. Or, plusieurs dispositifs légaux (notamment la Loi du 19 déc. 2004) octroient le droit de vote aux ressortissants européens et non européens. Cette loi, qui vise une meilleure représentation politique de la population, exige toutefois d'eux des conditions plus strictes que pour les Belges. Elle implique également une démarche volontaire d'inscription de leur part et ne leur accorde pas d'éligibilité. L'exercice des droits politiques (en tant qu'habitants d'un territoire) des sans-papiers dépasse le cadre de cet article. Au-delà de son ampleur philosophique, ce problème apparaît aujourd'hui de plus en plus concret et pressant face au réagencement démographique des villes européennes.

5 - Annick Bijns, 2005, *The social and economic situation of visual artists above the age of 45; a proposal for policy-related solutions*, NICC, Anvers.

6 - B. Massart, *ibidem*.